

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE MODERNE

Année Scolaire 2023/2024



La **COMMUNE DE GEISPOLSHÉIM**
Organise depuis plusieurs années des cours,
pour les enfants (à partir de 6 ans) et pour les adultes, de



DANSE MODERNE
Mme Danièle LAHOUD-SICRE
(06.15.41.31.26)

L'enseignement débute à partir du Lundi 11 Septembre 2023 aux horaires habituels,
et suit le calendrier scolaire (hors vacances scolaires).

Pour les nouveaux élèves, les inscriptions se feront après un cours d'essai (*tout trimestre entamé est dû*).

**Pour l'arrêt de l'activité en cours d'année, veuillez
impérativement adresser un courrier à la Mairie.**



Le règlement des frais de danse se fera directement
auprès de la Trésorerie, à la fin de chaque trimestre
et après réception du Titre de Recette.

Afin de nous permettre de prendre nos dispositions et de préparer au mieux la rentrée de l'école,
nous vous invitons à nous retourner le coupon ci-dessous,

accompagné d'un certificat médical d'aptitude, ainsi qu'une **copie intégrale
de votre Avis d'Imposition 2023** afin de pouvoir bénéficier des tarifs dégressifs
(en l'absence de ce document le tarif le plus élevé sera appliqué).



TALON À DEPOSER : Maire de Geispolsheim 6 rue du Maire François Nuss 67118 GEISPOLSHÉIM
ou **À EXPÉDIER PAR COURRIER** : Mairie de Geispolsheim BP 30433 Geispolsheim 67412 ILLKIRCH CEDEX



BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION A L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE MODERNE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Nom et Prénom de l'élève

Date et lieu de naissance

Nom et Prénom du Représentant Légal

N° et Rue

CP Ville

☎ privé ☎ professionnel ou/et portable.....

Adresse mail

Veillez préciser si vous avez des membres de votre famille inscrits dans une autre activité :

Danse Classique

Dessin

Musique





Droits d'Ecolage Trimestriels pour l'Ecole de Danse Moderne

Tarifs pour 1 h de danse par semaine

Tranche d'Impôt	Commune	Extérieurs
A de 0 à 500,- Euros	50,00 €	75,00 €
B de 500 à 1200,- Euros	52,00 €	77,00 €
C de 1200,- à 2000,- Euros	55,00 €	80,00 €
D plus de 2000,- Euros	58,00 €	82,00 €

Tarifs pour 2 h de danse par semaine

Tranche d'Impôt	Commune	Extérieurs
A de 0 à 500,- Euros	58,00 €	80,00 €
B de 500 à 1200,- Euros	60,00 €	83.50 €
C de 1200,- à 2000,- Euros	62,00 €	90,00 €
D plus de 2000,- Euros	64,00 €	92,00 €

Réduction pluridisciplinaires (par famille et en fonction des activités) :

- 2 activités de la même famille - 10 %
- 3 activités de la même famille - 15 %
- 4 activités de la même famille - 20 %
- 5 activités de la même famille - 25 %
- 6 activités de la même famille - 30 %



*Merci de joindre à votre inscription une copie en intégralité de votre Avis d'Imposition 2023.
Nous nous basons sur la ligne 14 (Impôt sur les revenus soumis au barème).*